

LA LDH SOUTIENT

### **Patria Obscura**

Un film documentaire de Stéphane Ragot



Conscient que son métier de photographe l'amène à questionner les gens sur ce qu'ils sont, Stéphane Ragot décide de retourner la question sur lui-même et de s'interroger sur son histoire et celle de sa famille. Ses grands-pères, morts depuis longtemps étaient tous deux militaires pourtant leur histoire est bien différente. Paul le parachutiste, a fait une belle carrière d'officier, a reçu la légion d'honneur des mains du général de Gaulle, ses filles se sont mariées à des Saint-Cyriens. Pierre le légionnaire a été

boucher, et ses états de service, dans la Légion, sont peu élogieux, enfant illégitime il fut rejeté par sa mère. En remontant dans leur histoire marquée par les guerres, Stéphane Ragot accomplit un travail minutieux d'historien, il nous fait découvrir une histoire de la France où l'on rencontre aussi bien des défenseurs de l'empire colonial, des témoignages de la « grande guerre », des badauds du défilé du 14 juillet.

### **Heritage Fight (Duel en terre aborigène)**

Un film documentaire d'Eugénie Dumont



Au cœur de la dernière contrée sauvage dans le nord-ouest de l'Australie (région du Kimberley), une communauté aborigène, les Goolarabooloo, doit faire face au projet d'implantation par la compagnie Woodside de la plus grande usine à gaz au monde soutenu par le gouvernement.

Aborigènes et habitants « blancs » solidaires de la petite ville de Broome décident alors de s'unir pour défendre ce qui n'a pas de prix : une terre, une vision du monde, et, plus que tout, un héritage culturel. L'héritage pour lequel les Aborigènes se battent c'est « le patrimoine », ce qui est

transmis de générations en générations, c'est le territoire et aussi la responsabilité d'en prendre soin pour assurer le legs à la descendance.

La jeune réalisatrice française, Eugénie Dumont, dont c'est le premier long métrage, a mis cinq ans pour réaliser ce film poétique et jubilatoire qui, entre lyrisme et violence, fait du bien, que ce soit par les caractères des protagonistes, la beauté des paysages, et aussi par l'issue du combat.

A conseiller à tous ceux qui mènent des combats difficiles...

### **Une histoire banale**

Fiction de Audrey Estrougo

Une histoire banale : celle d'une jeune femme qu'un de ses collègues de bureau raccompagne un soir en scooter. Elle refuse de le laisser venir chez elle prendre un verre mais il la suit et la viole. Du dégoût à la peur et à la culpabilité, de la haine des autres à la haine de soi, jusqu'à la tentative de suicide, elle descend aux enfers. Elle finit pourtant par porter plainte.

<http://www.ldh-paris513.fr> - courriel: [paris.513@ldh-france.org](mailto:paris.513@ldh-france.org) -

### LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM



Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h.

5 décembre : Paris EHESS

Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site, à l'adresse: <http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>. Elles peuvent être téléchargées pendant une semaine : aller dans la grille sur « l'invité du vendredi »



C'est sa volonté de normalité qui fait l'intérêt du film. Rien de sinistre : la dénonciation du crime n'en est que plus vraie et plus forte. Banalité du viol, banalité des rapports de domination auxquels les femmes sont assujetties, banalité du soupçon, ici policier, selon lequel si une fille est violée c'est qu'elle portait des jupes trop courtes. Un sujet moins vendable que les apologues de la prostitution, très à la mode ces derniers temps au cinéma...mais une approche très vraie, qui ouvre avec justesse le débat.

### **Théâtre:**

**Rallumer tous les soleils, Jaurès ou la nécessité du combat, de Jérôme Pellissier, mise en scène de Milena Vlach.**



Extraits de la présentation de Jérôme Pellissier: "Rallumer tous les soleils nous plonge dans la vie de Jean Jaurès, dont nous suivons les combats, depuis l'affaire Dreyfus jusqu'au premier mois de la guerre de 1914, qui éclate au lendemain de son assassinat. Des combats

incarnés par des personnes, portés par des amitiés, assombrés par des trahisons. Nous suivons les relations croisées et les destins tragiques des personnages jusqu'à l'échec des combattants de la paix, jusqu'aux événements de l'été 1914."

**du 6 au 30 novembre, au Théâtre de l'Épée de bois (Cartoucherie de Vincennes).**

Prochaine réunion de section  
jeudi 11 décembre à 20h

Point sur le logement  
avec Jean Frouin, responsable du groupe de travail  
"logement" à la LDH.

à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013  
M° Maison Blanche

téléphone : 06 42 72 87 63



### Contacts

n°41 - novembre 2014

**Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:**  
le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013

**Permanences étudiants étrangers (RUS/LDH)**  
à la faculté de droit le samedi matin de 10h à 12h  
12 place du Panthéon 5ème

sur le site Tolbiac de Paris 1 le mercredi de 12h à 14h  
contact : [ldhomme513@gmail.com](mailto:ldhomme513@gmail.com)

**Ligueurs au prétoire:**  
Contacts :  
Alice Bertin  
[alice.bertin0086@orange.fr](mailto:alice.bertin0086@orange.fr)  
01 42 72 55 35  
06 76 74 81 71

**RESF**  
Permanences:  
tous les samedis de 10h à 12h - les 2ème et 4ème mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013  
M°Maison blanche  
Contact : Jocelyne Vaudenay [jvaudenay@gmail.com](mailto:jvaudenay@gmail.com)

**Groupe Etudiants:**  
Contact:  
Paul Robin [ldhomme.513@gmail.com](mailto:ldhomme.513@gmail.com)

**Diffusion des tracts:**  
Actuellement :  
marchés Blanqui - Jeanne d'arc - Maison Blanche, Mouffetard le dimanche matin, selon actualité et disponibilités - et d'autres lieux selon les contenus traités

Contact : Martine Common : [common.martine@wanadoo.fr](mailto:common.martine@wanadoo.fr)

### **NOVEMBRE IMPORTANTE ACTUALITE PARISIENNE**

21 et 22 novembre à l'Université Paris-8

#### **Pour un avenir solidaire, occupons le terrain !**

Cet événement, organisé dans le cadre du collectif "Pour un avenir solidaire" a pour vocation de rassembler et de faire la lumière sur les alternatives à la pensée d'extrême droite, laquelle va bien au-delà du seul Front national.



**l'intolérance »**

**vendredi 21 novembre**, de 18h30 à 21h, bâtiment L, amphî X  
débat public en partenariat avec Mediapart, « **Repères, combats et espoirs démocratiques contre**

**samedi 22 novembre**, de 9h à 17h, bâtiment D  
ateliers animés par des organisations membres du Collectif, sur les thématiques suivantes : démocratie et initiative locale, résistances sur les lieux de travail, égalité à défendre, liberté de création, laïcité prise en otage.

Contact : Carole Bourgoin [cbourgoin@aligie.org](mailto:cbourgoin@aligie.org)  
Tél. 01 43 58 97 51

Des volontaires sont demandés pour tenir une table les vendredi 21 (le soir) et samedi 22 novembre, lors de l'initiative Si vous pouvez venir deux ou trois heures, envoyez un mail à [fedeparis@ldh-france.org](mailto:fedeparis@ldh-france.org)

**mercredi 26 novembre de 19h à 21 h à l'EHESS, 105 Bd Raspail, 75006, amphî Furet**

les sections EHESS et Paris 10/11 vous proposent un débat

#### **« Des murs contre l'immigration : de la Méditerranée à Calais »**

**29 et 30 novembre à l'Espace Reuilly (21 rue Hénard, 75012 Paris)**

Université d'automne de la LDH

#### **« Economie et société : fragmentations ou refondations ? »**

INSCRIVEZ-VOUS !  
<http://www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2014/10/UA-LDH-3volets-210-297.pdf>

### **ET AUSSI EN DECEMBRE**

mercredi 3 décembre : la section du XIXème lance l'opération "Graines de Citoyen".

mercredi 10 décembre, de 9h30 à 13h dans le XIXème débat « Quelle réponse de l'éducation populaire à la mobilisation des jeunes en situation de discrimination ? »

dimanche 14 décembre – 18h30 – Le Monfort Théâtre – 10 rue Brancion 75015 : Des écrivains et des artistes aux côtés des personnes détenues.

<http://www.ldh-paris513.fr> - courriel: [paris.513@ldh-france.org](mailto:paris.513@ldh-france.org) - téléphone : 06 42 72 87 63

## Rappel de quelques communiqués LDH

10 octobre Frontexit : **Opération « Mos Maiorum » : la traque aux migrants sans-papiers en Europe**

24 octobre : **Pour les Roms en France, une seule obsession : « évacuation »**

28 octobre : après la mort de Rémi Fraisse **Contester et mourir... conséquence du refus de la confrontation démocratique**

30 octobre : Communiqué de presse de la Plateforme pour les Droits Economiques Sociaux et Culturels, dont la LDH est membre **contre la ratification par la France du protocole facultatif au pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels. PALISRA**

Un rassemblement de ligueuses et de ligueurs a été créé à la fin du mois d'août. Ils souhaitent partager informations, réflexion et analyses sur la question israélo-palestinienne, et initier par ailleurs des actions collectives en direction des membres de la LDH. La 2ème lettre de PALISRA vient d'être publiée : "Gaza, et après ?"

contact : jacqueline.charretier@wanadoo.fr

## LES ACTIONS DE NOTRE SECTION

### LIGUEURS AU PRETOIRE

Le groupe *Ligueurs au prétoire* de notre section s'est réuni en octobre 2014 pour compter ses forces ! Composé d'une dizaine de ligueurs, il a décidé de poursuivre ses activités de présence citoyenne (de préférence en tandem) aux différentes audiences publiques :

- Commission Nationale des demandes d'asile (CNDA),
- audiences de la 17<sup>ème</sup> Chambre correctionnelle : propos racistes ou incitant à la haine, injures et diffamation
- Juge des libertés et de la détention et Cour d'Appel (JLD),
- Comparutions Immédiates (CI),
- Grands Procès, Assises

Un planning a été établi pour octobre et novembre 2014.

L'objectif premier de « Ligueurs au prétoire » est de rappeler, par sa présence, que la justice est publique, accessible à tous et que la LDH est vigilante à la question des droits des prévenus ou détenus. C'est aussi l'occasion de faire des observations, parfois suivies d'interventions écrites, s'il y a un dysfonctionnement manifeste dans le déroulé de l'audience, qu'il concerne les conditions matérielles, la rigueur juridique, le comportement des magistrats ou les conditions de la défense. Cette présence aux diverses audiences permet d'établir un contact avec les familles, parfois avec des avocats et des magistrats, notamment à la Cnda.

Des comptes-rendus de ces audiences sont établis selon une grille commune de critères permettant, in fine, des bilans précis et des appréciations de synthèse. Une réunion de bilan aura lieu en début d'année 2015 afin d'ajuster l'organisation du groupe, de définir un cadre d'action diversifié et d'étudier les éventualités de partenariat.

### DEMOCRATIE LOCALE

Un courrier a été adressé au Maire du XIIIème arrondissement par le président de la section, faisant quelques propositions d'amélioration du fonctionnement des Conseils de quartier à partir des observations des membres de la section qui ont eu l'occasion de participer à ceux-ci.

### PREPARATION D'UNE REUNION PUBLIQUE EN JANVIER SUR L'IMMIGRATION

: en partenariat avec La Cimade, RESF et RUSF.

Cette réunion se tiendra à la mairie du XIIIème le mardi 20 janvier 2015 de 19h à 22h.

### CAFE-DEBAT

Nous avons l'accord de Marie Hélène Bacqué auteur du rapport « Pour une réforme radicale de la politique de la ville » avec Mohamed Mechmache. Il se tiendra en janvier, date à préciser.

### PLUSIEURS MEMBRES DE LA SECTION PARTICIPENT A DES GROUPES DE TRAVAIL NATIONAUX

**GRUPE DE TRAVAIL "EXTRÊMES DROITES"** : Le groupe de travail sur les extrêmes droites vient de publier son premier Bulletin. Ce bulletin a vocation à s'enrichir des contributions des ligueurs. Il peut circuler dans les sections et dans les réseaux tissés par celles-ci mais n'a pas vocation à être mis en ligne sur Internet. Ce n'est pas une Lettre d'information comparable à celle d'autres groupes de travail.

**GRUPE DE TRAVAIL « Etrangers & Immigrés »**: Vous pouvez trouver en ligne, à l'adresse : <http://www.ldh-france.org/sujet/etrangers/> les analyses élaborés par la LDH et la CFDA sur le projet de loi relatif à la réforme du droit d'asile.

### Point de vue

#### La LDH et ses groupes de travail,

par GillesManceron

La place accordée actuellement dans la vie de la LDH aux groupes de travail n'est pas satisfaisante. Avec mon collègue co-délégué du Groupe de travail Mémoires, histoire, archives, nous avons formulé à leur sujet, sur la base de notre expérience de ce GT depuis cinq ans, quelques constats et propositions. Je les résume et reformule pour ma section Paris 5-13.

I/ Les constats.

Les GT ne sont pas, ou pas assez, associés aux prises de position de la LDH sur les sujets les concernant, leur travail ne sert pas assez au travail du BN. Notre GT n'a jamais vu venir de membres du BN à ses réunions de travail (en dehors des journées d'études publiques) bien que leur ordre du jour ait été largement diffusé sur *infocom*. Les GT sont conduits aussi, plus ou moins souvent, à assurer une présence publique de la LDH sur les sujets dont ils s'occupent, ce qui n'est pas leur rôle. Le dernier exemple en est le centenaire de l'assassinat de Jaurès sur lequel le BN n'avait rien prévu. Le GT, lui, a organisé un après-midi d'études au siège sur Pressensé et Jaurès, le 10 mai 2014, la diffusion d'une exposition sur Jaurès, et, lors du Festival d'Avignon (juillet 2014), avec la section Avignon/Vaucluse, la présentation de deux expositions et l'organisation de huit rencontres. Ces initiatives du GT, en lien avec une forte demande et des initiatives de nombreuses sections, a suppléé à cette absence du BN sur le sujet. Mais est-ce là le rôle d'un groupe de travail ?

Par ailleurs, la visibilité du travail des GT sur le site internet national n'est pas satisfaisante. Notre GT a participé, par exemple, à plusieurs initiatives qui ont été filmées et mises en ligne — en avril 2013, sur le génocide des Arméniens et la pénalisation de sa négation ; début 2014, sur Victor Basch, à Rennes et à Montrouge ; en mai 2014, donc, sur Pressensé et Jaurès ; en septembre, sur Maurice Audin, à Lens — sans que ces films soient vraiment accessibles sur le site de la LDH. La promotion des outils et initiatives des GT auprès de notre réseau militant n'est pas toujours assurée. Par exemple, le numéro spécial de *Hommes & Libertés* sur l'histoire de la LDH, qui est pourtant un bon « cadeau d'accueil » pour les nouveaux adhérents, est épuisé depuis plusieurs années et n'est pas réédité. Par ailleurs, les réflexions communes à plusieurs GT, souvent nécessaires, notamment dans les cas où nous sommes confrontés à des conflits entre différents droits (par exemple, droit des citoyens à l'histoire et droit des personnes à l'oubli de faits les concernant), sont peu encouragées. Et, surtout, les GT ne disposant d'aucun budget, ils n'ont pas les moyens d'associer à leurs travaux des militants venus de toute la France, ni d'organiser des réunions en dehors de la région parisienne.

II/ Les propositions.

Les GT pourraient être un vecteur de l'élargissement de l'influence de la LDH, un cadre de rassemblement pour les personnes intéressées avant tout par un militantisme thématique. Les GT — c'était déjà le cas des commissions créées à la LDH sous la présidence d'Henri Noguères — sont des espaces ouverts à des non ligueurs, la LDH doit donc leur offrir une structure d'accueil et de militantisme. La question des synergies que devrait susciter autour d'elle la LDH était au cœur du grand mouvement de *brainstorming* collectif qu'avait été la réflexion « Ligue 2000 ». L'une de ses conclusions avait été l'hypothèse de permettre l'adhésion ou l'affiliation d'associations à la LDH. Cette mesure a été soumise à deux reprises à des congrès et elle a été repoussée, le rejet du congrès de Niort ayant été massif. Dans ces conditions, il faut y renoncer et non regretter le vote de ces congrès (comme semble le faire à deux reprises le rapport du secrétaire général à la Convention nationale 2014). Le BN est là pour appliquer les orientations des congrès (et, dans l'intervalle, celles fixées par le comité central) et non pour les regretter. Mais l'idée de favoriser un élargissement de la LDH, qu'elle constitue un cadre de rassemblement de divers engagements reste valable. Il faut donc imaginer d'autres hypothèses. Une importante revalorisation du rôle des groupes de travail dans la vie de la LDH pourrait en être une.

Une inscription du rôle des GT pourrait être faite dans ses statuts et des moyens pourraient leur être accordés. De la même manière que le BN s'est organisé pour désigner des membres qui suivent les différentes régions, un membre du BN (ou plusieurs) pourrait(en)t être chargé(s) du suivi des groupes de travail. Il nous semble qu'il faudrait un aller/retour permanent entre le travail des GT et celui du BN. Des travaux communs à plusieurs GT pourraient être davantage encouragés. Les rapports d'activité des groupes de travail lors des congrès devraient être rétablis. Ces rapports, qui se trouvaient à chaque congrès jusqu'au congrès de Reims (2011) dans le numéro spécial congrès de *LDH info*, ne se sont plus trouvés dans le numéro spécial congrès de *LDH info* lors du congrès de Niort (2013). Il nous semble qu'il faudrait les rétablir pour le congrès du Mans (2015). Le rapport d'activité de la LDH, texte public, n'a pas du tout la même fonction que le numéro spécial congrès de *LDH info* qui est un document destiné à la réflexion et au débat interne.

Des objectifs concrets pourraient être définis à chaque GT. Cela pourrait être le rôle des référents du BN auprès d'eux que de convenir avec les GT d'objectifs annuels, par exemple l'organisation d'une journée d'étude ou d'un colloque, éventuellement en partenariat avec d'autres associations. Et surtout, comme les instances locales de la Ligue, les GT pourraient avoir un minimum de moyens. Cela leur permettrait de ne pas être seulement parisiens mais de devenir vraiment nationaux. Ils pourraient travailler en réseaux thématiques avec les groupes de travail s'occupant de la même question dans les sections, fédérations ou régions, et aussi être sollicités pour la formation des militants.

Tout cela va dans le sens d'une importante revalorisation du rôle des GT dans la Ligue, et donc d'un redéploiement nouveau de l'organisation de la LDH au XXI<sup>e</sup> siècle dans l'articulation de son engagement généraliste et de ses engagements thématiques.

G. M. 10/10/2014